

***La Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton  
"SOTIPAPIER"***

***Rapports des Commissaires aux Comptes  
sur les Etats Financiers***

*Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019*



# ***Rapport Général***

Tunis, le 06 mai 2020

Messieurs les Actionnaires  
de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton  
« SOTIPAPIER »  
13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain,  
Megrine Riadh, 2014.

Messieurs,

## ***I- Rapport sur l'audit des états financiers***

### ***Opinion***

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SOTIPAPIER », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 75.687.715 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 20.992.562 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

### ***Evaluation des stocks***

De par leur valeur importante à l'actif (35.665.821 DT au 31 décembre 2019), de leur nature (nécessitant un soin particulier pour leur inventaire) et du caractère spécifique de leur valorisation, les stocks ont été considérés comme point clef d'audit.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en :

- La revue des états de mouvements des différentes catégories des stocks ainsi que les tests de cadrage des consommations et de la production journalière ;
- L'assistance aux inventaires physiques de fin d'année pour les produits finis, la pâte à papier et les stocks de pièces de rechange et de consommables ;
- L'examen de la valorisation des différentes catégories de stock en recalculant les coûts retenus au niveau du système d'information et en s'assurant de la continuité de son application d'une période à l'autre ;
- L'examen des transactions d'achat et de vente intervenues à la fin de 2019 et au début de 2020 pour s'assurer de leur rattachement à la bonne période ; et
- La revue des hypothèses et modalités de calcul des provisions pour dépréciation des stocks en s'assurant de la permanence des méthodes de calcul et de comptabilisation entre la période précédente et celle en cours.

### ***Paragraphe d'observation***

Comme il est indiqué au niveau de la note N° VIII aux états financiers « Événements postérieures à la clôture », la situation sanitaire liée à la pandémie COVID-19 à laquelle la Tunisie fait face, risque d'avoir des répercussions sur les activités futures de la société. Ces événements peuvent avoir une incidence sur la situation financière de la société au cours de l'exercice 2020 et éventuellement les exercices futurs. A l'état actuel des choses, et sur la base des informations disponibles, l'impact éventuel de la pandémie COVID-19 sur l'activité et la situation financière de la société ne peut pas être estimé.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### ***Rapport de gestion du Conseil d'Administration***

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers***

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie,

permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons celles qui ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## ***II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires***

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation et réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

### ***Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur***

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

**Autre point**

A la date de notre rapport, Sotipapier ne s'est pas encore conformée aux nouvelles dispositions se rapportant à la désignation de deux administrateurs indépendants telles que prévues par la loi n°47-2019 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

**Conseil Audit Formation CAF**

**Tunisie Audit et Conseil**

**Abderrahmen FENDRI**

**Wassim CHAKROUN**

**Associé**


**Associé**



**Conseil Audit Formation CAF**  
Membre de PwC Network  
Imm. PwC - Rue Lac d'Annecy  
1053 Les Berges du Lac - Tunis  
Tél: 216.71.180.000 / 71.963.900  
Fax: 216.71.861.789  
MF : 0024410T/A/M/000

**TUNISIE AUDIT & CONSEIL**

EB3, Promed Building ET 05  
Centre Urbain Nord 1082  
MF : 999520/S/A/M/000





# ***Rapport Spécial***

Tunis, le 06 mai 2020

Messieurs les Actionnaires  
de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton  
« SOTIPAPIER »  
13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain,  
Megrine Riadh, 2014.

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous soumettons notre rapport sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

***1. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 (autres que les rémunérations des dirigeants)***

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informés de conventions ou d'opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Par ailleurs, nos travaux nous ont permis de relever la convention suivante qui est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2019 et qui n'est pas encore autorisée par votre Conseil d'Administration :

- Le Co-Gérant de la filiale TUCOLLECT a bénéficié, au titre de l'exercice 2019, d'une rémunération annuelle brute de 27.750 DT payée par SOTIPAPIER et refacturée à TUCOLLECT.

## **2. Conventions et opérations réalisées en 2019 relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)**

L'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2019 :

- La société SPE Capital Partners Limited, société dont le Président du Conseil d'Administration de SOTIPAPIER est gérant, a conclu un contrat portant sur la prestation de conseil et de gestion aux fins de l'implantation du plan de développement de SOTIPAPIER par la mise en place des ressources aux compétences confirmées en matière de conseil en gestion. Le contrat a été conclu le 1er janvier 2018 pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction, et en contrepartie d'une rémunération annuelle d'un montant plafonné à 40.000 Dollars Américains hors taxes. Au titre de l'exercice 2019, le montant des honoraires annuels, s'élève à 98.717 DT. La dette liée à ces facturations est nulle au 31 décembre 2019.
- Votre société a contracté auprès de la BNA un crédit à moyen terme, en remplacement du crédit à moyen terme antérieurement conclu avec la BH, qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement du projet de transformation de la machine PM2 s'élevant à 1.810.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% l'an et remboursable sur une période de 7 ans dont 24 mois de grâce.  
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 25 décembre 2017.
- Votre société a contracté en 2017 auprès de la BT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement du projet de transformation de la machine PM2 s'élevant à 4.830.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% l'an et remboursable sur une période de 8 ans dont 24 mois de grâce.  
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 28 octobre 2016.
- Votre société a contracté en 2017 auprès de la BIAT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement du projet de transformation de la machine PM2 s'élevant à 5.430.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% l'an et remboursable sur une période de 7 ans dont 2 ans de franchise.  
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration du 28 octobre 2016.
- Votre société a contracté en 2016 auprès de la BIAT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement de l'acquisition d'un ensemble d'équipement industriel s'élevant à 1.260.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% et remboursable sur une période de 5 ans.  
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 22 avril 2016.
- Votre société a contracté en 2016 auprès de la BIAT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement de l'acquisition du terrain et la construction sise à Megrine Saint Gobain s'élevant à 1.870.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% et remboursable sur une période de 5 ans.  
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 14 novembre 2016.

- Votre société a contracté en 2015 auprès de la BT et l'ATB un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le prix d'acquisition d'une section de presse s'élevant à 5.500.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% et remboursable sur une période de 5 ans.  
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 20 avril 2015.
- La société CHIMICOULEUR EMBALLAGES METALLIQUE, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, a facturé à la société SOTIPAPIER un montant de 24.334 DT relatif à des achats de vieux papiers.
- La société TUCOLLECT (société dans laquelle SOTIPAPIER détient 80% du capital) a facturé un montant de 1.873.875 DT relatif à des ventes de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève à 223.050 DT au 31 décembre 2019.
- La société SOTIPAPIER a facturé à la société TUCOLLECT sa quote-part dans les frais de location du dépôt pour la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, et ce pour un montant de 66.150 DT, totalement encaissé en 2019.
- La société SOTIPAPIER a facturé à la société CHIMICOULEUR EMBALLAGES METALLIQUE, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, un montant de 58.691 DT relatif à des ventes de papiers dans le cadre de son exploitation courante. La créance liée à ces facturations s'élève à 10.809 DT au 31 décembre 2019.
- La société CHIMICOULEUR PEINTURE, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, a facturé à la société SOTIPAPIER un montant global de 10.752 DT relatif à des achats liés à l'exploitation courante de cette dernière.
- La société SOTIPAPIER a conclu des contrats de location avec M. Abdelkader Hamrouni portant sur 4 terrains à vocation agricole. Les contrats ont été conclus le 1<sup>er</sup> mai 2012 pour une durée de 20 ans. Au titre de l'exercice 2019, le loyer annuel global, hors taxes, s'élève à 26.597 DT.

Par ailleurs, nous présentons ci-dessous les transactions, conclues dans le cadre des opérations d'exploitation de la société SOTIPAPIER, avec d'autres sociétés du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, tels que traduites au niveau des livres comptables au 31 décembre 2019 :

**Transactions au cours de l'exercice 2019 :**

<b>Société</b>	<b>Vente</b>	<b>Achat</b>	<b>Prestation de service</b>	<b>Nature</b>
Vogue Negoce Compagnie (VNC)	2 219 555	-	-	Vente de produits finis à l'export
COSEMAT	-	-	149 235	Conseil et assistance
CTTM	-	-	87 545	Transport/Entretien & réparation
<b>Total</b>	<b>2 219 555</b>	<b>-</b>	<b>236 780</b>	

**Solde des comptes des sociétés du groupe au 31/12/2019 :**

<b>Société</b>	<b>Solde fournisseurs</b>	<b>Solde clients</b>
COSEMAT	5 775	-
CTTM	10 482	-
<b>Total</b>	<b>16 257</b>	<b>-</b>

### **3. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du code des sociétés commerciales sont définis comme suit :

- Le directeur général a bénéficié au titre de l'exercice 2019 :
  - ✓ d'un salaire net de 214.196 DT servi par la société SOTIPAPIER. Le montant de la charge brute s'élève à 338.726 DT.
  - ✓ de la mise à disposition d'une voiture de fonction acquise en octobre 2018.
- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. En 2019, le montant des jetons de présence constaté en charges de l'exercice s'est élevé à 90.000 DT.

Par ailleurs, en dehors des conventions et opérations précitées, nous n'avons pas relevé l'existence d'autres conventions ou opérations qui entrent dans le cadre des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

**Conseil Audit Formation CAF**

**Tunisie Audit et Conseil**

**Abderrahmen FENDRI**

**Wassim CHAKROUN**

**Associé**

**Associé**



**Conseil Audit Formation CAF**  
Membre de PwC Network  
Imm. PwC - Rue Lac d'Annecy  
1053 Les Berges du Lac - Tunis  
Tél: 216.71.160.000 / 71.963.900  
Fax: 216.71.861.789  
MF : 0024410T/A/M/000

**TUNISIE AUDIT & CONSEIL**  
E33, Promed Building ET 05  
Centre Urbain Nord 1082  
MF : 999520/S/A/M/000



# ***États Financiers***

**BILAN**  
**Arrêté au 31 décembre**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations incorporelles		1 097 018	655 220
Moins Amortissements		(609 913)	(416 303)
	<b>V.1</b>	<b>487 105</b>	<b>238 917</b>
Immobilisations corporelles		96 139 435	90 907 089
Moins Amortissements		(61 614 159)	(56 755 743)
	<b>V.2</b>	<b>34 525 276</b>	<b>34 151 346</b>
Immobilisations financières		4 233 064	3 907 998
Moins provisions		(664 277)	(440 274)
	<b>V.3</b>	<b>3 568 787</b>	<b>3 467 724</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>38 581 168</b>	<b>37 857 987</b>
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>38 581 168</b>	<b>37 857 987</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks		36 573 548	36 446 559
Moins provisions		(907 727)	(943 958)
	<b>V.4</b>	<b>35 665 821</b>	<b>35 502 601</b>
Clients et comptes rattachés		32 050 356	17 164 367
Moins provisions		(100 374)	(112 685)
	<b>V.5</b>	<b>31 949 982</b>	<b>17 051 682</b>
Autres actifs courants		498 598	2 605 189
Moins provisions		-	-
	<b>V.6</b>	<b>498 598</b>	<b>2 605 189</b>
Placements et autres actifs financiers	<b>V.7</b>	40 407	11 504 147
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>V.8</b>	1 753 818	1 289 126
<b>Total des actifs courants</b>		<b>69 908 627</b>	<b>67 952 745</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>108 489 794</b>	<b>105 810 732</b>

**BILAN**  
**Arrêté au 31 décembre**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
<b>Capitaux propres et passifs</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital		30 456 416	30 456 416
Réserves légales		3 045 642	3 045 642
Résultats reportés		10 575 264	6 525 834
Autres capitaux propres		10 617 831	10 617 831
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>54 695 153</b>	<b>50 645 723</b>
Résultat de l'exercice		20 992 562	13 270 178
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>V.9</b>	<b>75 687 715</b>	<b>63 915 901</b>
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts	<b>V.10</b>	10 398 200	13 451 809
Provision pour risques et charges	<b>V.11</b>	258 439	208 420
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>10 656 639</b>	<b>13 660 229</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>V.12</b>	7 258 062	13 443 037
Autres passifs courants	<b>V.13</b>	5 560 750	3 087 065
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>V.14</b>	9 326 628	11 704 500
<b>Total des passifs courants</b>		<b>22 145 440</b>	<b>28 234 602</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>32 802 079</b>	<b>41 894 831</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>108 489 794</b>	<b>105 810 732</b>



**ETAT DE RESULTAT**  
**Pour l'exercice clos le 31 décembre**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits d'exploitation</b>			
Revenus		125 469 447	106 500 809
Autres produits d'exploitation		80 911	89 092
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>VI.1</b>	<b>125 550 358</b>	<b>106 589 901</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Variation des stocks de produits finis		(1 639 555)	2 710 388
Achats de marchandises consommés	<b>VI.2</b>	(47 240 890)	(47 741 302)
Achats d'approvisionnements consommés	<b>VI.3</b>	(30 176 829)	(25 379 004)
Charge de personnel	<b>VI.4</b>	(7 129 766)	(6 281 885)
Dotations aux amortissements et aux provisions	<b>VI.5</b>	(5 408 373)	(5 137 369)
Autres charges d'exploitation	<b>VI.6</b>	(6 268 498)	(4 758 349)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(97 863 911)</b>	<b>(86 587 521)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>27 686 447</b>	<b>20 002 380</b>
Charges financières nettes	<b>VI.7</b>	(3 784 391)	(5 055 873)
Produits des placements	<b>VI.8</b>	543 429	927 045
Autres gains ordinaires	<b>VI.9</b>	1 171 184	621 159
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>25 616 669</b>	<b>16 494 711</b>
Impôt sur les bénéfices		(4 624 107)	(1 670 609)
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>20 992 562</b>	<b>14 824 102</b>
Eléments extraordinaires	<b>VI.10</b>	-	(1 553 924)
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>20 992 562</b>	<b>13 270 178</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
**Pour l'exercice clos le 31 décembre**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
<b><u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u></b>			
Résultat net		<b>20 992 562</b>	<b>13 270 178</b>
Ajustements pour :			
(+) Amortissements et provisions		5 408 373	5 137 369
- Variation des :			
* Stocks		(126 989)	(6 759 375)
* Créances		(14 885 989)	(2 929 694)
* Autres actifs et prêts au personnel		2 070 330	582 732
* Fournisseurs et autres dettes		(6 184 975)	(2 479)
* Autres passifs		2 372 511	(292 202)
* Plus-value sur cession d'immobilisations		(13 080)	(80 730)
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>VII.1</b>	<b>9 632 743</b>	<b>8 925 800</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u></b>			
Décassements liés à l'acquisition des immobilisations corporelles & incorporelles		(5 674 144)	(5 382 708)
Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles & incorporelles		-	15 000
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		(340 065)	(2 123 875)
Encaissements liés à la cession d'immobilisations financières		28 080	-
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>VII.2</b>	<b>(5 986 129)</b>	<b>(7 491 583)</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u></b>			
Encaissements provenant des emprunts		49 562 365	54 275 145
Remboursement d'emprunts		(55 344 127)	(49 858 336)
Distributions de dividendes		(9 220 748)	(6 845 708)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>	<b>VII.3</b>	<b>(15 002 510)</b>	<b>(2 428 899)</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>VII.4</b>	<b>(11 355 896)</b>	<b>(994 682)</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>12 419 168</b>	<b>13 413 850</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>1 063 272</b>	<b>12 419 168</b>

## ***Notes aux Etats Financiers***

## ***I. Présentation de la société***

La société « SOTIPAPIER » a été créée en 1981 à Belli (Gouvernorat de Nabeul) sous la forme de société à responsabilité limitée pour un capital de 230.000 dinars.

Elle s'est transformée en une société anonyme par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 août 2010.

Depuis, la société a augmenté à maintes reprises son capital qui s'élève actuellement à 30.456.416 dinars divisé en 27.941.666 actions nominatives de 1,090 dinar chacune entièrement libérées.

L'objet de la société consiste essentiellement en la fabrication du papier d'emballage de type Kraft pour les sacs de grandes contenances ainsi que du papier pour ondulé (Testliner et cannelure).

Elle possède une capacité de production de 80.000 tonnes par an, emploie plus de 280 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires dépassant les 125 millions de Dinars Tunisiens au cours de l'exercice 2019.

## ***II. Faits significatifs de la période***

Pas de faits significatifs sur l'exercice 2019.

## ***III. Référentiel comptable***

### *Déclaration de conformité*

Les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2019 sont établis conformément aux dispositions :

- De la Loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises
- Des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Et des arrêtés du Ministère des finances portant approbation des normes comptables.

### *Principes & conventions comptables*

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement) ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

Les états financiers sont établis en dinar tunisien et comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes aux états financiers, ils sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière, à savoir :

- l'intelligibilité ;
- la pertinence ;
- la fiabilité ; et
- la comparabilité.

- Le bilan fournit l'information sur la situation financière de la société et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations. Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.  
La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.
- L'état de résultat fournit les renseignements sur la performance de la société. La méthode de présentation retenue est celle autorisée qui consiste à classer les produits et les charges en fonction de leur nature. En effet, la présentation en fonction de la provenance et de la nature des produits et des charges est autorisée pour tenir compte de la culture comptable en vigueur.

SOTIPAPIER utilise la méthode autorisée pour la présentation de son état de résultat. Le paragraphe 52 de la norme comptable NCO1 stipule que : « Au cas où une entreprise utilise la méthode autorisée, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination. Pour ce faire, elle peut utiliser le modèle figurant à l'annexe 7. Cette opération vise à permettre aux entreprises de s'adapter à la présentation par destination ». Cette présentation étant facultative, la SOTIPAPIER ne publie pas cette note.

- L'état des flux de trésorerie renseigne sur la manière avec laquelle la société a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité. Les flux de trésorerie sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à présenter les flux de trésorerie liés à l'exploitation en corrigeant le résultat net de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.
- Les notes aux états financiers comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurant au bilan, à l'état de résultat et à l'état des flux de trésorerie ainsi que les informations supplémentaires utiles aux utilisateurs. Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence des états financiers.

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et dont notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

#### **IV. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués**

Les principes comptables les plus pertinents tels que retenus par SOTIPAPIER pour l'élaboration de ses états financiers se résument comme suit :

##### **1- Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition hors taxes déductibles et sont amorties suivant la méthode d'amortissement linéaire en tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

<b>Rubrique</b>	<b>Taux</b>	<b>Durée</b>
Logiciels	33,33%	3 ans
Constructions	5%	20 ans
Matériels et outillages	10%	10 ans
Matériel de transport	20%	5 ans
A.A.I	20%	5 ans
Matériel Informatique	20%	5 ans
Mobiliers de bureau	20%	5 ans
Grosses réparations Turbine	25%	4 ans

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis. La méthode d'amortissement, la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

##### **2- Immobilisations financières**

Un placement est un actif détenu par une entreprise dans l'objectif d'en tirer des bénéfices sous forme d'intérêts, de dividendes ou de revenus assimilés, des gains en capital ou d'autres gains tels que ceux obtenus au moyen de relations commerciales.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

### **3- Stocks**

Les stocks de SOTIPAPIER sont constitués des rubriques suivantes :

- stock de matières premières,
- stock de matières consommables et pièces de rechange,
- stock de produits finis,

La valorisation des stocks de matières premières est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré (CMP).

La valorisation des stocks de pièces de rechange et de matières consommables est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré (CMP).

La valorisation des stocks de produits finis est effectuée selon la méthode du coût de production.

### **4- Clients & comptes rattachés**

Sont logées dans cette rubrique les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.

A chaque exercice comptable, la société procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

### **5- Emprunt**

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an, relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

### **6- Revenus**

Les revenus sont comptabilisés au vu de la réalisation de l'ensemble des conditions suivantes :

- La livraison a été effectuée,
- Le montant de la vente est mesuré de façon fiable,
- Les avantages futurs associés à l'opération de vente bénéficieront à l'entreprise,
- Les coûts encourus concernant l'opération sont mesurés de façon fiable.

Les revenus représentent la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente de produits fabriqués (en hors taxe).

### **7- Conversion des éléments monétaires libellés en monnaie étrangère**

Les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont évalués au cours de change à la date de clôture des comptes.

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinar Tunisien. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. A la date de clôture, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

#### **8- Provision pour indemnité de départ à la retraite**

La convention collective du secteur de l'Imprimerie, Reliure, Brochure, Transformation du Carton et du Papier et Photographie prévoit une indemnité de départ à la retraite (IDR) égale à :

- 3 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté égale ou supérieure à 25 ans ;
- 2 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté allant de 10 à 24 ans.

Conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, et en respect de la convention de rattachement des charges aux produits, la société procède à la constitution d'une provision pour IDR qui tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non-courants.

Cette provision est estimée selon la méthode du régime d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies telle que définie par la norme IAS 19 Avantages du personnel.



## V. Notes relatives au Bilan

### 1. Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2019 à 1.097.018 DT contre 655.220 DT au 31 décembre 2018. Le détail des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Concession brevet et procédés	176 294	176 294
Logiciel	892 338	402 952
Autres Immobilisations incorporelles	9 196	-
Immobilisations incorporelles en cours	19 190	75 974
<b>Valeur brute</b>	<b>1 097 018</b>	<b>655 220</b>
Moins Amortissements	(609 913)	(416 303)
<b>Total net</b>	<b>487 105</b>	<b>238 917</b>

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau du « Tableau de variation des immobilisations » ci-après.

### 2. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2019 à 96.139.435 DT contre 90.907.089 DT au 31 décembre 2018. Le détail des immobilisations corporelles se présente comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Terrain	204 964	204 964
Constructions	8 727 284	8 661 939
AAI	2 503 407	1 864 095
Matériel et outillage industriel	80 565 812	77 011 105
Matériel de transport	3 219 504	2 524 620
Matériel informatique	450 830	372 511
MMB	180 511	149 461
Immobilisations corporelles en cours	287 123	118 394
<b>Valeur brute</b>	<b>96 139 435</b>	<b>90 907 089</b>
Moins Amortissements	(61 614 159)	(56 755 743)
<b>Total net</b>	<b>34 525 276</b>	<b>34 151 346</b>

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau du « Tableau de variation des immobilisations » ci-après :

**Tableau de variation des immobilisations et des amortissements**

Libellé	Valeur Brute 31/12/2018	Acquisitions 2019	Reclassements 2019	Cessions 2019	Valeur brute au 31/12/2019	Amort. Ant. 2019	Dotations 2019	Amort. Mat. Cédé	Amort. Cumulés au 31/12/2019	VCN 31/12/2019
Concessions, brevets & procédés	176 294	-	-	-	176 294	176 294	-	-	176 294	-
Logiciels	402 952	-	489 386	-	892 338	240 009	193 610	-	433 619	458 719
Immobilisations Incorporelles en cours	75 974	441 798	(489 386)	-	28 386	-	-	-	-	28 386
<b>Total des Immobilisations Incorporelles</b>	<b>655 220</b>	<b>441 798</b>	-	-	<b>1 097 018</b>	<b>416 303</b>	<b>193 610</b>	-	<b>609 913</b>	<b>487 105</b>
Terrains	204 964	-	-	-	204 964	-	-	-	-	204 964
Construction	2 618 384	65 345	-	-	2 683 729	2 028 066	35 799	-	2 063 865	619 864
Construction Siège Mégrine	2 672 298	-	-	-	2 672 298	281 126	133 626	-	414 752	2 257 546
Construction PM2	606 560	-	-	-	606 560	606 560	-	-	606 560	-
Construction PM3	808 977	-	-	-	808 977	741 135	20 417	-	761 552	47 425
Construction Magasin Stock PB+ Chaudière	508 512	-	-	-	508 512	445 188	8 797	-	453 985	54 527
Nouv. Admin.+Atelier Mécanique+Atelier Electrique	836 892	-	-	-	836 892	806 917	5 757	-	812 674	24 218
Construction dépôt MP	610 316	-	-	-	610 316	342 209	22 342	-	364 552	245 764
Matériel & outillage	59 200 708	3 436 314	118 393	-	62 755 415	37 420 206	2 711 852	-	40 132 058	22 623 357
Turbine à gaz	5 976 849	-	-	-	5 976 849	5 968 441	8 408	-	5 976 849	-
Révision générale Turbine à gaz	3 675 474	-	-	-	3 675 474	1 666 944	615 783	-	2 282 727	1 392 747
Presse à Sabot	8 158 074	-	-	-	8 158 074	2 856 181	815 676	-	3 671 857	4 486 218
Agencements, aménagements et installations	1 864 095	639 312	-	-	2 503 407	1 622 544	135 613	-	1 758 157	745 250
Matériel roulant	2 524 620	694 884	-	-	3 219 504	1 592 786	286 609	-	1 879 394	1 340 109
MMB & Matériel Informatique	521 973	109 368	-	-	631 341	377 441	57 737	-	435 179	196 163
Immobilisations corporelles en cours	118 393	287 123	(118 393)	-	287 123	-	-	-	-	287 123
<b>Total des Immobilisations corporelles</b>	<b>90 907 089</b>	<b>5 232 356</b>	-	-	<b>96 139 435</b>	<b>56 755 744</b>	<b>4 858 415</b>	-	<b>61 614 159</b>	<b>34 525 276</b>
<b>Total</b>	<b>91 562 309</b>	<b>5 674 144</b>	-	-	<b>97 236 453</b>	<b>57 172 047</b>	<b>5 052 025</b>	-	<b>62 224 072</b>	<b>35 012 381</b>

### 3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées par des participations et par des dépôts et cautionnements.

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Participations	2 668 000	2 683 000
Dépôts et cautionnements	1 565 064	1 224 998
<b>Total</b>	<b>4 233 064</b>	<b>3 907 998</b>
Moins Provisions	(664 277)	(440 274)
<b>Total net</b>	<b>3 568 787</b>	<b>3 467 724</b>

#### Titres de participation

Les participations se présentent comme suit :

Mouvements	Valeur brute 31/12/2018	Valeur brute 31/12/2019	Provisions pour dépréciation		
			31/12/2018	Dotations Reprises	31/12/2019
<b>Titres de participation :</b>					
<b>Autres participations</b>					
Marina Hôtel	350 000	350 000	145 274	-	145 274
BTS	40 000	40 000	-	-	-
Sté expansion tourisme	25 000	25 000	25 000	-	25 000
SIFIJA	15 000	-	-	-	-
SODEK SICAR	10 000	10 000	-	-	-
Sté Tunisienne de codification	3 000	3 000	-	-	-
<b>Total</b>	<b>443 000</b>	<b>428 000</b>	<b>170 274</b>	<b>-</b>	<b>170 274</b>

#### Dépôts et cautionnements

Les dépôts et cautionnements se détaillent comme suit :

<b>Dépôts et cautionnements</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Avance cautionnements STEG	1 565 064	1 224 998
<b>Total Brut</b>	<b>1 565 064</b>	<b>1 224 998</b>

### 4. Stocks

La valeur brute des stocks s'élève au 31 décembre 2019 à 36.573.548 DT contre 36.446.559 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Matières premières	15 884 729	16 942 255
Consommables et pièces de rechange	14 849 170	12 025 100
Produits finis	5 839 649	7 479 204
<b>Total</b>	<b>36 573 548</b>	<b>36 446 559</b>
Provision	(907 727)	(943 958)
<b>Total net</b>	<b>35 665 821</b>	<b>35 502 601</b>

## 5. Clients et comptes rattachés

La valeur brute des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2019 à 32.050.356 DT contre 17.164.367 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Clients	8 247 848	6 880 640
Clients Ventes d'énergie (STEG)	1 645 324	899 957
Clients douteux	100 374	112 685
Effets à recevoir	18 564 411	7 672 460
Chèques en portefeuille	3 492 399	1 598 625
<b>Total</b>	<b>32 050 356</b>	<b>17 164 367</b>
Provision pour dépréciation des comptes clients	(100 374)	(112 685)
<b>Total net</b>	<b>31 949 982</b>	<b>17 051 682</b>

## 6. Autres actifs courants

Le solde brut des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2019 à 498.598 DT contre 2.605.189 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Fournisseurs locaux débiteurs	116 124	112 219
Personnel-avances et acomptes	63 677	67 528
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	-	354 153
Etat, impôts et taxes (crédit TVA)	31 986	877 834
Etat, impôts et taxes (droits de douane et divers)	66 799	359 038
Débiteurs divers	7 021	6 809
Produits à recevoir	47 324	650 663
Charges constatées d'avance	165 667	176 945
<b>Total</b>	<b>498 598</b>	<b>2 605 189</b>

## 7. Placements et autres actifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille, au 31 décembre 2019, comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Prêts au personnel	40 407	4 147
Placements courants	-	11 500 000
<b>Total</b>	<b>40 407</b>	<b>11 504 147</b>

Les placements courants sont des placements à court terme, très liquides facilement convertibles en un montant connu de liquidités, et non soumis à un risque significatif de changement de valeur.

## 8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2019 à 1.753.818 DT contre 1.289.126 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
BT	77 501	9 668
BIAT	1 117 207	555 087
ATB	15 029	12 599
BNA	24 820	62 943
Attijari Bank	189 524	502 640
Effets remis à l'encaissement	123 960	55 700
Chèques remis à l'encaissement	195 777	85 489
Caisse	10 000	5 000
<b>Total</b>	<b>1 753 818</b>	<b>1 289 126</b>

## 9. Capitaux propres

L'évolution de la structure de capital se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2019</b>		<b>31/12/2018</b>	
	<b>Montant</b>	<b>%</b>	<b>Montant</b>	<b>%</b>
Recall Holding	10 390 050	34,11%	10 390 050	34,11%
Value Consulting	8 755 121	28,75%	8 755 121	28,75%
Han TN	1 470 138	4,83%	1 470 138	4,83%
Swicorp Conseil & Invest.	1 443 210	4,74%	1 446 322	4,75%
Ekuity Capital (ex CTKD)	1 308 000	4,29%	1 308 000	4,29%
Divers public	7 089 897	23,28%	7 086 785	23,27%
<b>Total</b>	<b>30 456 416</b>	<b>100%</b>	<b>30 456 416</b>	<b>100%</b>

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2019 à 75.687.715 DT. Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
<b>Capitaux propres au 31/12/2018</b>	<b>30 456 416</b>	<b>3 045 642</b>	<b>6 525 834</b>	<b>10 617 831</b>	<b>13 270 178</b>	<b>63 915 901</b>
Résultats reportés	-	-	13 270 178	-	(13 270 178)	-
Réserves légales	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	(9 220 748)	-	-	<b>(9 220 748)</b>
Résultat de l'exercice 2019	-	-	-	-	20 992 562	<b>20 992 562</b>
<b>Capitaux propres au 31/12/2019</b>	<b>30 456 416</b>	<b>3 045 642</b>	<b>10 575 264</b>	<b>10 617 831</b>	<b>20 992 562</b>	<b>75 687 715</b>

L'évolution des capitaux propres de 11.771.814 DT entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019 provient de :

- 1- La distribution de dividendes pour 9.220.748 DT lors de l'affectation du bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2018 conformément à la cinquième résolution du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 31 mai 2019, à savoir :

<b>Résultat net au 31/12/2018</b>	<b>13 270 178</b>
Résultats reportés	6 525 834
Reliquat 1	19 796 012
Réserve légale (plafonnée à 10% du capital social)	-
Bénéfices distribuables	19 796 012
Dividendes 2018 (27.941.666 actions * 0,330 DT) (*)	9 220 748
Reliquat 2	10 575 264
<b>Résultats reportés au 31/12/2019</b>	<b>10 575 264</b>

(\*) La mise en paiement des dividendes a été effectuée au 26 juin 2019.

- 2- La constatation d'un résultat bénéficiaire de l'exercice pour 20.992.562 DT.

- 3- Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 est de 0,751 DT contre 0,475DT au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

<b>En TND</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Résultat net	20 992 562	13 270 178
Nombre moyen pondéré d'actions	27 941 666	27 941 666
<b>Résultat par action</b>	<b>0,751</b>	<b>0,475</b>

Le capital de la société est constitué de 27.941.666 actions ordinaires pour une valeur nominale de 1,090 DT chacune comportant les mêmes droits de vote et réparti comme suit :

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Recall Holding	9 532 156	9 532 156
Value Consulting	8 032 221	8 032 221
Han TN	1 348 750	1 348 750
Swicorp Conseil & Invest.	1 324 046	1 326 901
Ekuity Capital (Ex CTKD)	1 200 000	1 200 000
Divers public	6 504 493	6 501 638
<b>Total</b>	<b>27 941 666</b>	<b>27 941 666</b>

- 4- Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 31/05/2019, une augmentation du capital en numéraire avec suppression des droits préférentiels de souscription a été décidée en faveur du management de l'entreprise pour un montant global de 950.008 DT, composé d'un montant nominal de 199.136 DT, majoré d'une prime d'émission globale de 750.872 DT, soit une valeur nominale de 1,090 DT par action et une prime d'émission de 4,110 DT par action portant ainsi le capital social de la société de 30.456.416 DT à 30.655.552 DT.

A la date d'arrêté des états financiers, les démarches de réalisation de cette augmentation du capital demeurent en cours. La notice de souscription afférente à la décision de l'augmentation n'a pas encore été émise.

## 10. Emprunts

Le solde de cette rubrique correspond aux échéances à plus d'un an des crédits à moyen et long terme qui se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Échéances à LT au 31/12/18</b>	<b>Échéances à CT au 31/12/18</b>	<b>Remboursements 2019</b>	<b>Échéances à - d'1 an au 31/12/19</b>	<b>Échéances à LT au 31/12/19</b>	<b>Durée</b>	<b>Taux</b>
BT 2.750.000 DT	275 000	550 000	550 000	275 000	-	5 ans	TMM+1,25%
ATB 2.750.000 DT	275 000	550 000	550 000	275 000	-	5 ans	TMM+1,25%
BIAT 1.260.000 DT	378 000	252 000	252 000	252 000	126 000	5 ans	TMM+1,25%
BIAT 1.870.000 DT	712 380	356 191	356 190	356 190	356 190	5 ans	TMM+1,25%
BIAT 5.430.000 DT	5 171 429	258 571	258 571	1 034 286	4 137 143	7 ans	TMM+1,25%
BT 4.830.000 DT	4 830 000	-	-	680 133	4 149 867	8 ans	TMM+1,25%
BNA 1.810.000 DT	1 810 000	-	-	181 000	1 629 000	7 ans	TMM+1,25%
<b>Total</b>	<b>13 451 809</b>	<b>1 966 762</b>	<b>1 966 762</b>	<b>3 053 610</b>	<b>10 398 200</b>		

### 11. Provisions pour risques et charges

La « provision pour charges » concerne l'indemnité de départ à la retraite qui s'élève à 258.439 DT au 31 décembre 2019 contre 208.420 DT au 31 décembre 2018.

### 12. Fournisseurs et comptes rattachés

La valeur brute de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2019 à 7.258.062 DT contre 13.443.037 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Fournisseurs locaux	2 756 766	6 372 722
Fournisseurs étrangers	3 598 606	3 088 063
Fournisseurs, effets à payer	902 690	2 117 774
Fournisseurs, factures non parvenues	-	1 864 478
<b>Total</b>	<b>7 258 062</b>	<b>13 443 037</b>

### 13. Autres passifs courants

La valeur des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2019 à 5.560.750 DT contre 3.087.065 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Rémunérations dues au personnel	3 669	3 289
Personnel, Provisions pour Augmentation légale	-	184 565
IS à payer	1 873 206	-
CSS à payer	246 839	98 608
Receveur des finances	1 959 987	1 593 609
Charges à payer pour congés à payer	537 296	406 430
Charges à payer	308 437	255 609
Créditeurs divers	32 777	-
CNSS	598 090	540 674
Retenues Personnels	449	4 281
<b>Total</b>	<b>5 560 750</b>	<b>3 087 065</b>

### 14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2019 à 9.326.628 DT contre 11.704.500 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
BT	-	2 975
Chèques en circulation	418 118	169 085
Virement émis en cours	272 429	197 898
<b>Total concours bancaires</b>	<b>690 547</b>	<b>369 958</b>
Financement de stock	5 500 000	5 000 000
Échéance CMT à - d'1 an	3 053 610	1 966 762
Intérêts courus	82 471	52 780
Financement en Dinars	-	4 315 000
<b>Total autres passifs financiers</b>	<b>8 636 081</b>	<b>11 334 542</b>
<b>Total</b>	<b>9 326 628</b>	<b>11 704 500</b>



Le détail des crédits de financement de stocks se présente comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>Nouveaux emprunts</b>	<b>Remboursement 2019</b>	<b>31/12/2019</b>
BT	1 750 000	10 500 000	10 500 000	1 750 000
BIAT	1 750 000	7 000 000	7 000 000	1 750 000
BNA	1 000 000	9 000 000	9 000 000	1 000 000
Attijari Bank	500 000	3 000 000	2 500 000	1 000 000
<b>Total</b>	<b>5 000 000</b>	<b>29 500 000</b>	<b>29 000 000</b>	<b>5 500 000</b>

Les crédits relais à court terme sont composés de crédits de financement en dinars et/ou de financement en devises qui viennent relayer les paiements à vue des importations de matières fibreuses. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>Nouveaux emprunts</b>	<b>Remboursement 2019</b>	<b>31/12/2019</b>
BIAT (Fin. En Devises)	-	20 062 365	20 062 365	-
BT (Fin. En Dinars)	4 315 000	-	4 315 000	-
<b>Total</b>	<b>4 315 000</b>	<b>20 062 365</b>	<b>24 377 365</b>	<b>-</b>

## VI. Notes relatives à l'Etat de Résultat

### 1. Produits d'exploitation

#### Revenus

Les revenus s'élèvent au 31 décembre 2019 à 125.469.447 DT contre 106.500.809 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Ventes Kraft	72 278 367	65 860 963
Ventes Liner	55 340 283	40 929 961
Ventes Energie	2 682 886	1 376 326
Autres	449 995	384 007
Ristourne	(5 282 084)	(2 050 448)
<b>Total</b>	<b>125 469 447</b>	<b>106 500 809</b>

#### Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitations s'élèvent au 31 décembre 2019 à 80.911 DT et correspondent au loyer du dépôt situé à Saint-Gobain en faveur de la filiale TUCOLLECT pour 66.150 DT et une avance pour 14.761 DT au titre de la formation professionnelle.

### 2. Achats de marchandises consommées

Les achats de marchandises consommées s'élèvent au 31 décembre 2019 à 47.240.890 DT contre 47.741.302 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Achats pâte à papier	34 392 888	36 034 592
Achats vieux papier (*)	11 790 476	12 032 812
Variation de Stock de MP	1 057 526	(326 102)
<b>Total</b>	<b>47 240 890</b>	<b>47 741 302</b>

(\*) Il s'agit d'achats de vieux papier sur le marché local et étranger.

### 3. Achats approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent au 31 décembre 2019 à 30.176.829 DT contre 25.379.004 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Consommation Gaz	14 299 766	12 062 682
Achats électricité	874 035	1 191 716
Achats eau	74 461	68 139
Achats pièces de rechange (PDR)	4 513 484	4 681 878
Achats Matières consommables	13 014 296	11 977 748
Achats fournitures de bureau et moyens généraux	224 857	169 108
Achats consommables et PDR en transit	-	504 542
Variation des stocks	(2 824 070)	(5 276 809)
<b>Total</b>	<b>30 176 829</b>	<b>25 379 004</b>

#### 4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2019 à 7.129.766 DT contre 6.281.885 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Salaire de base	3 989 607	3 251 157
Primes	1 335 671	1 243 077
Congés payés	280 761	265 675
Indemnités de stage	16 098	25 420
Charges sociales légales	935 911	825 841
Autres charges de personnel	154 429	135 718
Accidents de travail	106 313	92 403
Provision augmentation salariale	-	184 565
Transfert de charges	(27 750)	-
Rémunération DG (*)	338 726	258 029
<b>Total</b>	<b>7 129 766</b>	<b>6 281 885</b>

(\*) Le directeur général a bénéficié au titre de l'exercice 2019 d'un salaire net de 214.196 DT servi par la société SOTIPAPIER. Le montant de la charge brute s'élève à 338.726 DT.

#### 5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 décembre 2019 à 5.408.373 DT contre 5.137.369 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Dotations aux amortissements	5 052 025	4 332 110
Provisions pour départ à la retraite	50 020	-
Provisions pour dépréciation de stocks	47 420	827 129
Provisions pour congés payés	130 866	30 377
Provisions sur titres de participation	224 003	295 000
<b>Total</b>	<b>5 556 484</b>	<b>5 484 616</b>
Reprise/provisions pour dépréciation des comptes clients	(12 310)	(139 199)
Reprise/provision pour départ à la retraite	-	(51 635)
Reprise/provision pour dépréciation de stocks	(83 651)	(91 687)
Reprise/provisions sur titres de participation	-	(64 726)
<b>Total net</b>	<b>5 408 373</b>	<b>5 137 369</b>

## 6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2019 à 6.268.498 DT contre 4.758.349 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Locations	203 000	188 595
Entretien et réparations	3 135 762	2 467 921
Assurances	265 033	102 789
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	893 438	496 067
Publicité, publications, relations publiques	86 719	90 277
Transport	434 749	435 433
Déplacements, missions et réceptions	181 179	142 241
Frais postaux et de Télécom.	38 645	32 600
Services bancaires et assimilés	148 017	154 382
Subventions et dons	11 491	4 433
Jetons de présence	90 000	90 000
Impôts et taxes	430 082	371 255
Pertes ordinaires	103 544	83 748
Contribution conjoncturelle (CSS)	246 839	98 609
<b>Total</b>	<b>6 268 498</b>	<b>4 758 349</b>

## 7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2019 à 3.784.391 DT contre 5.055.873 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Intérêts/Comptes courants	47 327	29 314
Intérêts sur les autres dettes	6 862	-
Intérêts/effets escomptés	1 856 078	1 637 296
Intérêts/Financement de stock	451 116	358 542
Intérêts/Financement en dinars	9 148	354 260
Intérêts/Financement en Devises	219 854	72 803
Intérêts/CMT	1 433 980	1 191 008
<b>Total</b>	<b>4 024 365</b>	<b>3 643 223</b>
Pertes de change	270 471	1 597 267
Gains de change	510 445	184 617
<b>Total net</b>	<b>3 784 391</b>	<b>5 055 873</b>

## 8. Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent au 31 décembre 2019 à 543.429 DT contre 927.045 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Produits des participations	134 400	-
Intérêts des placements	399 185	918 341
Intérêts créditeurs des comptes courants	9 844	8 704
<b>Total</b>	<b>543 429</b>	<b>927 045</b>

## 9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2019 à 1.171.184 DT contre 621.159 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Produits nets/ Cession de valeurs mobilières	13 080	-
Remboursement assurances	9 964	28 588
Produits nets/ Cession d'immobilisation	-	80 730
Reprise sur charges d'impôt	1 138 034	485 872
Autres gains ordinaires	10 106	25 969
<b>Total</b>	<b>1 171 184</b>	<b>621 159</b>

## 10. Eléments extraordinaires

Le 22 septembre 2018, SOTIPAPIER a subi des dégâts à cause des intempéries et des inondations qui ont touché toute la région (Délégation Bou Argoub, Gouvernorat de Nabeul). Les dégâts concernent essentiellement les stocks de produits finis et de matières consommables.

Grâce aux efforts consentis par les salariés et les partenaires de la société, la perte a été minimisée et une partie des produits finis et matières consommables restent réutilisables.

En effet, l'impact des inondations se présente comme suit :

<b>Articles</b>	<b>Stocks endommagés</b>	<b>Stocks réutilisables en tant que matières premières</b>	<b>Stocks réutilisables en tant que matières consommables</b>	<b>Provision</b>	<b>Impact (Perte)</b>
<b>Produits finis</b>					
Kraft	1 414 862	1 362 083	-	-	52 779
Cannelure	1 609 949	421 845	-	-	1 188 104
Testliner	61 194	18 889	-	-	42 305
Testliner coloré	245 057	62 474	-	-	182 583
<b>Total des produits finis (1)</b>	<b>3 331 062</b>	<b>1 865 291</b>	-	-	<b>1 465 771</b>
<b>Matières consommables</b>					
Amidon	1 135 714	-	308 585	827 129	-
Mandrin	103 550	15 397	-	-	88 153
<b>Total des consommables (2)</b>	<b>1 239 264</b>	<b>15 397</b>	<b>308 585</b>	<b>827 129</b>	<b>88 153</b>
<b>Total général (1) + (2)</b>	<b>4 570 326</b>	<b>1 880 688</b>	<b>308 585</b>	<b>827 129</b>	<b>1 553 924</b>

Le décret gouvernemental N°614 en date du 12 juillet 2019 publié au JORT N°58 a prévu une indemnisation des entreprises sinistrées par les inondations survenues le 22 septembre 2018 au gouvernorat de Nabeul.

L'article 3 dudit décret a fixé l'indemnisation à 40% de la valeur des dégâts subis avec un plafond de 500.000 DT pour les sociétés n'ayant pas souscrit de contrats d'assurance couvrant le risque d'inondation.

L'article 5 dudit décret a conditionné le dédommagement par le dépôt d'une demande appuyée par un ensemble de documents à déposer auprès de « Tunis Ré » au plus tard le 31/12/2019.

N'ayant pas souscrit, préalablement à la date du sinistre, à un contrat d'assurances couvrant le risque inondation, Sotipapier a déposé, en date du 19 décembre 2019, la demande avec tous les documents exigés par le décret gouvernemental susmentionné auprès de « Tunis Ré » organisme chargé de la gestion du dossier de dédommagement.

Tunis Ré a désigné un Expert en date du 20 décembre 2019 à l'effet de procéder à l'évaluation des dégâts subis par Sotipapier.

Sotipapier a fourni l'ensemble des documents et éclaircissements demandés par ledit expert et attend le dédommagement qui devrait être de l'ordre de 500.000 DT.

La procédure n'étant pas encore clôturée, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers arrêtés au 31/12/2019.

## VII. Notes relatives à l'état de flux de trésorerie

### 1. Flux liés à l'exploitation

- Amortissements et provisions

Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Amortissements immob. incorporelles	609 913	416 303	193 610
Amortissements immob. corporelles	61 614 159	56 755 744	4 858 415
Provisions sur Immob. Financières	664 277	440 274	224 003
Provisions sur stocks	907 727	943 958	(36 231)
Provisions clients et comptes rattachés	100 374	112 685	(12 311)
Provision pour risques et charges	258 439	208 420	50 019
Provisions /congés payés	537 297	406 429	130 868
<b>Total</b>	<b>64 692 186</b>	<b>59 283 813</b>	<b>5 408 373</b>

- Variation des stocks

Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Matières premières	15 884 729	16 942 255	(1 057 526)
Consommables et pièces de rechange	14 849 170	12 025 100	2 824 070
Produits finis	5 839 649	7 479 204	(1 639 555)
<b>Total</b>	<b>36 573 548</b>	<b>36 446 559</b>	<b>126 989</b>

- Variation des créances

Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Clients	8 247 848	6 880 640	1 367 208
Clients ventes d'énergie	1 645 324	899 957	745 367
Clients douteux	100 374	112 685	(12 310)
Effets à recevoir	18 564 411	7 672 460	10 891 951
Chèques en portefeuille	3 492 399	1 598 625	1 893 774
<b>Total</b>	<b>32 050 356</b>	<b>17 164 367</b>	<b>14 885 989</b>

- Variation des autres actifs

Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Fournisseurs locaux débiteurs	116 124	112 219	3 905
Personnel-avances et acomptes	63 677	67 528	(3 851)
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	-	354 153	(354 153)
Etat, impôts et taxes (crédit TVA)	31 986	877 834	(845 848)
Etat, impôts et taxes (droits de douane et divers)	66 799	359 038	(292 239)
Débiteurs divers	7 021	6 809	212
Produits à recevoir	47 325	650 663	(603 338)
Charges constatées d'avance	165 667	176 945	(11 278)
<b>Total des autres actifs courants</b>	<b>498 598</b>	<b>2 605 189</b>	<b>(2 106 590)</b>
Autres actifs Financiers (prêt au personnel)	40 407	4 147	36 260
<b>Total des autres actifs</b>	<b>539 005</b>	<b>2 609 336</b>	<b>(2 070 330)</b>

- **Variation des fournisseurs et autres dettes**

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>Variation</b>
Fournisseurs locaux	2 756 766	6 372 722	(3 615 956)
Fournisseurs étrangers	3 598 606	3 088 063	510 543
Fournisseurs, effets à payer	902 690	2 117 774	(1 215 084)
Fournisseurs, factures non parvenues	-	1 864 478	(1 864 478)
<b>Total</b>	<b>7 258 062</b>	<b>13 443 037</b>	<b>(6 184 975)</b>

- **Autres passifs**

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>Variation</b>
Rémunérations dues au personnel	3 669	3 289	380
Personnel, Provisions pour augmentation légale	-	184 565	(184 565)
IS à payer	1 873 206	-	1 873 206
CSS à payer	246 839	98 608	148 231
Receveur des finances	1 959 987	1 593 609	366 378
Charges à payer	308 437	255 609	52 828
Créditeurs divers	32 777	-	32 777
CNSS	598 090	540 674	57 416
Retenues personnel	449	4 281	(3 832)
<b>Total autres passifs courants</b>	<b>5 023 454</b>	<b>2 680 635</b>	<b>2 342 819</b>
Intérêts courus	82 472	52 780	29 692
<b>Total autres passifs financiers</b>	<b>82 472</b>	<b>52 780</b>	<b>29 692</b>
<b>Total autres passifs</b>	<b>5 105 926</b>	<b>2 733 415</b>	<b>2 372 511</b>

## 2. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les décaissements liés aux activités d'investissement correspondent essentiellement aux acquisitions suivantes :

- Matériels & outillages industriels pour 3.554.707 DT ;
- Agencements, Aménagements et Installations pour 639.312 DT ;
- Matériels roulants pour 694.884 DT ;
- Matériel informatique & MMB pour 109.368 DT.

Les décaissements de la période liés à l'acquisition d'immobilisations financières correspondent à des cautions versées à la STEG pour un montant de 340.065 DT.

Les encaissements de la période liés à la cession d'immobilisations financières correspondent au produit provenant de la cession des titres de participation SIFIJA pour 28.080 DT.



**3. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement**

- Remboursement des échéances de crédits à moyen terme pour un montant de 1.966.762 DT.
- Encaissements des crédits à court terme correspondant aux
  - ✓ Financement de stocks : 29.500.000 DT, et
  - ✓ Financement en devises : 20.062.365 DT.
- Décaissements des crédits à court terme correspondant aux
  - ✓ Financement de stocks : 29.000.000 DT,
  - ✓ Financement en devises : 20.062.365 DT, et
  - ✓ Financement en Dinars : 4.315.000 DT.
- Distribution des dividendes pour un montant de 9.220.748 DT.

**4. Rapprochement des montants en liquidité et équivalents de liquidités figurant dans le tableau de flux de trésorerie d'une part et du bilan d'autre part**

<b>Libellé</b>	<b>Référence</b>	<b>Trésorerie à fin 2019</b>	<b>Trésorerie à fin 2018</b>	<b>Variation</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	cf. note V.8	1 753 818	1 289 126	464 692
Placements	cf. note V.7	-	11 500 000	(11 500 000)
Concours bancaires	cf. note V.14	(690 546)	(369 958)	(320 588)
<b>Total</b>		<b>1 063 272</b>	<b>12 419 168</b>	<b>(11 355 896)</b>

## **VIII. Note relative aux événements postérieurs à l'arrêté des états financiers**

Les états financiers de Sotipapier arrêtés au 31 décembre 2019 ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et la société s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

A la date d'arrêté des états financiers de l'exercice 2019 par le conseil d'administration, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

### **1. Description de l'évènement et des conséquences de la situation sur l'activité :**

Arrêt de production de la machine PM2 (fabrication de papier kraft et de papier pour ondulé) sur la période allant du 23 mars 2020 au 30 avril 2020 ;

Arrêt de production de la machine PM3 (fabrication de papier pour ondulé) sur la période allant du 25 mars 2020 au 08 avril 2020 ;

Aucune difficulté d'approvisionnement et aucune annulation de contrat n'ont été enregistrées.

L'arrêt concomitant de la majorité de nos clients pendant la période allant du 22 mars 2020 au 30 avril 2020 a occasionné une perte importante du chiffre d'affaires que nous estimons pouvoir récupérer sur les prochains mois.

### **2. Estimation de l'impact en termes de liquidité :**

L'arrêt d'exploitation chez nos clients a engendré un retard de recouvrement de nos créances clients mais la trésorerie disponible ainsi que le soutien de nos banques nous permettent d'honorer nos engagements.

### **3. Estimation de l'impact financier :**

Les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les stocks ne seront pas dépréciés.

Certaines créances clients feront l'objet d'un report d'échéance devant générer des charges financières supplémentaires.

Mis à part la situation décrite ci-dessus, il n'y a pas eu d'évènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers qui ont un impact sur les comptes de la société arrêtés au 31 décembre 2019.

## **IX. Note relative aux parties liées**

Conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne NCT 39, les transactions avec les parties liées de la société SOTIPAPIER se présentent comme suit :

- La société SPE Capital Partners Limited, société dont le Président du Conseil d'Administration de SOTIPAPIER est gérant, a conclu un contrat portant sur la prestation de conseil et de gestion aux fins de l'implantation du plan de développement de SOTIPAPIER par la mise en place des ressources aux compétences confirmées en matière de conseil en gestion. Le contrat a été conclu le 1er janvier 2018 pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction, et en contrepartie d'une rémunération annuelle d'un montant plafonné à 40.000 Dollars Américains hors taxes. Au titre de l'exercice 2019, le montant des honoraires annuels, s'élève à 98.717 DT. La dette liée à ces facturations est nulle au 31 décembre 2019.
- La société CHIMICOULEUR EMBALLAGES METALLIQUE, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, a facturé à la société SOTIPAPIER un montant de 24.334 DT relatif à des achats de vieux papiers.
- La société TUCOLLECT (société dans laquelle SOTIPAPIER détient 80% du capital) a facturé un montant de 1.873.875 DT relatif à des ventes de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève à 223.050 DT au 31 décembre 2019.
- La société SOTIPAPIER a facturé à la société TUCOLLECT sa quote-part dans les frais de location du dépôt pour la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, et ce pour un montant de 66.150 DT, totalement encaissé en 2019.
- La société SOTIPAPIER a facturé à la société CHIMICOULEUR EMBALLAGES METALLIQUE, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, un montant de 58.691 DT relatif à des ventes de papiers dans le cadre de son exploitation courante. La créance liée à ces facturations s'élève à 10.809 DT au 31 décembre 2019.
- La société CHIMICOULEUR PEINTURE, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, a facturé à la société SOTIPAPIER un montant global de 10.752 DT relatif à des achats liés à l'exploitation courante de cette dernière.
- La société SOTIPAPIER a conclu des contrats de location avec M. Abdelkader Hamrouni portant sur 4 terrains à vocation agricole. Les contrats ont été conclus le 1<sup>er</sup> mai 2012 pour une durée de 20 ans. Au titre de l'exercice 2019, le loyer annuel global, hors taxes, s'élève à 26.597 DT.

Ci-dessous les transactions, conclues dans le cadre des opérations d'exploitation de la société SOTIPAPIER, avec d'autres sociétés du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, tels que traduites au niveau des livres comptables au 31 décembre 2019 :

**Transactions au cours de l'exercice 2019 :**

<b>Société</b>	<b>Vente</b>	<b>Achat</b>	<b>Prestation de service</b>	<b>Nature</b>
Vogue Négoce Compagnie (VNC)	2 219 555	-	-	Vente de produits finis à l'export
COSEMAT	-	-	149 235	Conseil et assistance
CTTM	-	-	87 545	Transport/Entretien & réparation
<b>Total</b>	<b>2 219 555</b>	<b>-</b>	<b>236 780</b>	

**Solde des comptes des sociétés du groupe au 31/12/2019 :**

<b>Société</b>	<b>Solde fournisseurs</b>	<b>Solde clients</b>
COSEMAT	5 775	-
CTTM	10 482	-
<b>Total</b>	<b>16 257</b>	<b>-</b>

- Le directeur général a bénéficié au titre de l'exercice 2019 :
  - ✓ D'un salaire net de 214.196 DT servi par la société SOTIPAPIER. Le montant de la charge brute s'élève à 338.726 DT.
  - ✓ De la mise à disposition d'une voiture de fonction acquise en octobre 2018.
- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. En 2019, le montant des jetons de présence constaté en charges de l'exercice s'est élevé à 90.000 DT.
- Le Co-Gérant de TUCOLLECT a bénéficié au titre de l'exercice 2019 d'une rémunération annuelle brute de 27.750 DT, payée par SOTIPAPIER et refacturée annuellement à TUCOLLECT.

## X. Note relative aux engagements hors bilan

Les engagements hors bilan comportent, au 31 décembre 2019 les éléments suivants :

### Engagements Financiers

Type engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<b>1- Engagements donnés</b>						
<b>a/ Garanties personnelles</b>						
*Cautionnement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>b/ Garanties réelles</b>						
* Hypothèques	712 381	712 381	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	12 739 429	12 739 429	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>c/ Effets escomptés non encore échus</b>	21 770 454	21 770 454	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>d/ Créances à l'exportation mobilisées</b>	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>e/ Abandon de créances</b>	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>Total</b>	<b>35 222 264</b>	<b>35 222 264</b>				
<b>2- Engagements reçus</b>						
<b>a/ Garanties personnelles</b>						
*Cautionnement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>b/ Garanties réelles</b>						
* Hypothèques	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>c/ Effets escomptés non encore échus</b>	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>d/ Créances à l'exportation mobilisées</b>	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>e/ Abandon de créances</b>	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>f/ Intérêts sur emprunts</b>	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>Total</b>						
<b>3- Engagements réciproques</b>						
*Emprunt obtenu non encore encaissé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Crédit consenti non encore versé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Opération de portage	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Crédit Documentaire	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Commande d'immobilisation	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Commande de longue durée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Etc.	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>Total</b>						

### Dettes garanties par des suretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
*Emprunt obligataire	Néant	Néant	Néant
* Emprunt d'investissement	Néant	Néant	Néant
*Emprunt courant de gestion	Néant	Néant	Néant
*Autres	Néant	Néant	Néant

**XI. Soldes intermédiaires de gestion**

Le schéma des soldes intermédiaires de gestion se présente comme suit :

<b>Produits</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>Charges</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>Soldes intermédiaires des exercices</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Production vendue	125 469 447	106 500 809						
Production stockée		2 710 388	Déstockage de production	1 639 554	-			
<b>Total</b>	<b>125 469 447</b>	<b>109 211 197</b>	<b>Total</b>	<b>1 639 554</b>	<b>-</b>	<b>Production de l'exercice</b>	<b>123 829 893</b>	<b>109 211 197</b>
Production de l'exercice	123 829 893	109 211 197	Coût d'achat Mat. Premières	47 240 890	47 741 302			
			Achat d'approvisionnements consommés	30 176 829	25 379 004			
<b>Total</b>	<b>123 829 893</b>	<b>109 211 197</b>	<b>Total</b>	<b>77 417 719</b>	<b>73 120 306</b>	<b>Marge sur coût matières</b>	<b>46 412 174</b>	<b>36 090 891</b>
Marge sur coût matières	46 412 174	36 090 891	Autres charges	5 816 866	4 288 485			
<b>Total</b>	<b>46 412 174</b>	<b>36 090 891</b>	<b>Total</b>	<b>5 816 866</b>	<b>4 288 485</b>	<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>40 595 307</b>	<b>31 802 406</b>
Valeur ajoutée brute	40 595 307	31 802 406	Impôts, taxes et versements assimilés	451 632	469 864			
			Charges de personnel	7 129 766	6 281 885			
<b>Total</b>	<b>40 584 964</b>	<b>31 802 406</b>	<b>Total</b>	<b>7 581 398</b>	<b>6 751 749</b>	<b>Excédent Brut d'exploitation</b>	<b>33 003 565</b>	<b>25 050 657</b>
Excédent brut d'exploitation	33 013 909	25 050 657	Dotation aux amortissements et aux provisions	5 408 373	5 137 369			
Autres produits ordinaires	1 252 095	710 251	Charges financières	3 784 391	5 055 873			
Produits financiers	543 429	927 045	Autres pertes ordinaires	-	-			
			Impôts sur le résultat ordinaire	4 624 108	1 670 609			
<b>Total</b>	<b>34 809 433</b>	<b>26 687 953</b>	<b>Total</b>	<b>13 816 872</b>	<b>11 863 851</b>	<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>	<b>20 992 562</b>	<b>14 824 102</b>
Résultat des activités ordinaires après impôt	20 992 562	14 824 102	Elément extraordinaire-cont. Conjoncturelle	-	1 553 924		20 992 562	13 270 178
<b>Total</b>	<b>20 992 562</b>	<b>14 824 102</b>	<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>1 553 924</b>	<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>20 992 562</b>	<b>13 270 178</b>